

Bioéthique : "Cessons de diaboliser la GPA"



Un bébé au CHU d'Angers en 2013. Photo d'illustration. (JEAN-SEBASTIEN EVRARD / AFP)

Alors que s'ouvrent les états généraux de la bioéthique, Geneviève de Delaisi de Parseval demande, comme plus de 100 personnalités cosignataires d'une tribune, que la GPA fasse partie du débat. Entretien.

Par [Natacha Tatu](#)

Publié le [21 janvier 2018 à 14h38](#)

Geneviève Delaisi de Parseval, psychanalyste, est spécialiste des questions de filiation et auteure notamment de "Famille à tout prix" (Seuil, 2009).

L'Obs – Vous avez signé dans "[Le Monde](#)", avec plus de 100 autres personnalités, [un appel](#) appelant à la reconnaissance des enfants nés à l'étranger d'une mère porteuse. La circulaire Taubira, qui permet à ces enfants d'obtenir la nationalité française, ne vous semble donc pas suffisante ?

Geneviève Delaisi de Parseval – Sur le papier, ces mesures vont bien sûr dans le bon sens. Mais leur application ne me semble pas simple. Les obstacles administratifs restent nombreux. Or nous voulons que ces enfants soient traités exactement comme les autres, et non pas comme des bâtards ou des petits fantômes. Et qu'on n'aille pas me dire qu'une telle reconnaissance constituerait un appel d'air ! La gestation pour autrui (GPA) n'est pas un parcours simple, même aux Etats-Unis ou au Canada. On ne s'engage jamais dans un tel projet sur un coup de tête. Au moment où vont s'ouvrir des [états généraux des lois de bioéthique](#), nous demandons à ce que le sujet soit inclus dans les débats. On va parler de don de gamètes, de procréation médicalement assistée, et la question de la GPA y a toute sa place.

Un collectif de personnalités opposées à la GPA a publié [une tribune](#) au lendemain de la vôtre. Le débat est loin d'être apaisé !

Alors que je pensais recevoir des bordées d'injures après la publication de notre appel, les réactions ont été globalement positives. Les mentalités évoluent bien plus vite que les lois sur ces sujets, comme l'a montré [le récent sondage](#) de "la Croix". C'est vrai pour le grand public, comme au sein des pouvoirs publics. Les récentes positions du président du comité d'éthique, qui se dit prêt à ouvrir le débat sur ces questions, sont très encourageantes. Pour cet appel, nous n'avons eu aucun mal à rassembler les [110 signatures](#), alors qu'il y a deux ans, nous en avions péniblement recueilli une trentaine. Que ces personnalités, toujours les mêmes, aient publié le lendemain dans le monde une contre tribune était prévisible. Ils ne sont que 40, toujours les mêmes, sous la houlette de madame Jospin...

Etes-vous pour autant favorable à une légalisation de la GPA ?

Non, pas pour l'instant, tant qu'un vrai débat documenté et serein n'a pas eu lieu. C'est ce que nous demandons dans cette tribune.

En tant que psychanalyste, travaillant sur ces questions depuis des années, je suis toujours surprise que la question de la GPA, qui constitue un pan à part entière de l'aide à la procréation, soit aussi tabou et polémique alors même que c'en est, et si l'on y réfléchit posément, la figure la moins complexe du point de vue de l'enfant et de la filiation. Personne ne songe à remettre en cause le don de sperme, d'ovules, et le don embryon qui pourraient pourtant susciter bien des débats. Une GPA classique, disons pour un couple hétérosexuel dont la mère est fertile mais qui souffre d'une stérilité utérine et ne peut donc porter d'enfant, me semble pourtant bien moins discutable. Chacun y est à sa place : l'embryon est conçu par ses deux parents et "seulement" porté par une autre femme, mère elle-même, et volontaire pour le faire. La question de la filiation ne se pose pas. Le bébé est complètement l'enfant de ses parents. Je suis depuis des années des cas d'enfants nés de dons de sperme et de dons d'ovocytes – auxquels je suis bien sûr très favorable. Mais ce n'est pas toujours simple du point de vue de l'enfant et de la construction de la filiation.

Pour les enfants nés par GPA, nous manquons de recul en France mais il existe de nombreux travaux scientifiques internationaux. Pour ma part, j'ai accompagné depuis plus de quinze ans des "familles GPA" dans lesquelles les enfants sont déjà majeurs... Bien sûr, ces couples sont en France pionniers. Nous verrons dans dix ans quand la situation deviendra plus habituelle. Mais il y a dans ces débats une espèce d'obsession de "religion du ventre" qui empêche toute réflexion, alors qu'il nous semble au contraire important d'ouvrir un débat calme et documenté sur ces questions.

Que répondez vous à vous ceux qui, comme la philosophe Sylviane Agacinski ou le professeur René Frydman, dénoncent la marchandisation du corps des femmes ?

Des spécialistes de renom de la fécondation *in vitro* (FIV) ont signé notre tribune. Parmi eux, les professeurs Michael Grynberg, Israël Nisand, François Olivennes notamment – et d'autres, philosophes, comme le Pr Anne Fagot-Largeault, professeur au Collège de France.

Les études montrent que bien accompagnés ces protocoles médicaux, les GPA se passent bien sur le plan du lien entre la mère porteuse et la mère d'intention. Les parents intentionnels ont beaucoup de respect pour cette femme qui leur fait un don inestimable. C'est leur bienfaitrice, leur "déesse" disent-ils souvent. Quand le couple est hétérosexuel, il y a une forme de sororité, de dons entre femme.

De leur côté, les mères porteuses, aux Etats-Unis, sont fières de remplir ce rôle. Rappelons quelles ne portent quasiment jamais maintenant leur propre enfant (ce qui était le cas dans les années 80) ; elles portent un embryon conçu par FIV pour un couple qu'elles connaissent, dans la plupart des cas.

Des travaux de chercheuses israéliennes qui ont travaillé sur les relations entre la mère porteuse et les futurs parents ont montré que la relation est généralement respectueuse, que les parents soient hétérosexuels ou homosexuels. Certaines mères porteuses préfèrent d'ailleurs porter l'enfant de couples homosexuels, avec lesquels il n'y a aucune rivalité possible.

Mais elles touchent de l'argent pour cela. Pensez-vous que seule la GPA altruiste doit être autorisée ?

Pas forcément. Il existe en effet des GPA totalement altruistes. Mais je pense que l'argent permet en fait de rééquilibrer la relation. C'est d'ailleurs ce que disent souvent les parents intentionnels. Le "cadeau" que leur font ces femmes est si important qu'ils estiment que ce dédommagement financier permet de compenser un peu ne serait ce que la perte de salaire qu'elles ont dû assumer pendant leur grossesse. Rappelons que sur les 100.000 à 120.000 euros que coûte une GPA aux Etats Unis, la mère porteuse n'en touche que 20 à 25.000. Le reste sert à payer des intermédiaires qui les mettent en relation, les avocats, les frais médicaux... Je connais moins la question des pays pauvres, mais les travaux des chercheurs compétents (en particulier des anthropologues) montrent que l'argent reçu par les mères porteuses est en général bien utilisé et peut changer le cours de leur destin.

La France, avec ses positions très rigides, pousse les familles à partir à l'étranger. La Grande-Bretagne autorise la GPA depuis vingt ans, avec une indemnité forfaitaire pour les mères porteuses, sans que cela suscite de scandale particulier. La Grèce, le permet également pour les couples hétérosexuels, à certaines conditions. En France, la question de l'argent est

diabolisée, car la Sécurité sociale donne l'illusion que la médecine est gratuite, ce qui est faux. Nous devons évoluer sur ces sujets.

La GPA doit elle être accessible à tous ?

Au cours des futurs débats, nous montrerons qu'il serait bien de commencer par déjà par ouvrir la GPA aux femmes qui ne peuvent pas porter d'enfant : parce qu'elles sont nées sans utérus, qu'elles ont subi une hystérectomie, qu'elles ont eu un cancer de l'utérus, ou encore que leurs mères ont pris du distilbène quand elles étaient enceintes... Pourquoi devraient-elles être condamnées à ne jamais pouvoir avoir d'enfants ? C'est la double peine. Pour elles, la possibilité d'avoir recours à la GPA devrait même être remboursée par la sécurité sociale, au même titre que le don d'ovocytes ou de sperme pour des couples stériles. C'est un problème de santé publique.

Pour les couples d'hommes, le sujet est différent. Il ne faut pas faire d'amalgame car il n'y a pas là de problème de stérilité : il y a un désir, un besoin, un devoir vis-à-vis de leurs ascendants de transmettre un nom, une histoire. Ce sont deux sujets différents qu'il faudra aborder avec finesse dans le contexte français.

Pensez vous également qu'il faut proscrire l'anonymat de donneurs de gamètes, qui continue à être la règle en France ?

Bien sûr, le dogme de l'anonymat s'est effondré de lui même depuis que certaines adultes conçus par Insémination artificielle avec don de sperme commencent à retrouver leurs "donneurs" via des tests génétiques. [L'histoire d'Arthur](#), conçu par don de sperme et qui vient de retrouver son géniteur grâce à un test génétique accessible sur Internet, est emblématique et annonce bien d'autres rencontres "sauvages". Il est anormal que les Centres d'études et de conservation des œufs et du sperme détiennent des informations capitales inaccessibles aux familles ainsi formées avec l'aval de la loi. L'Etat en sait plus sur eux qu'eux-mêmes ! Ce paternalisme médical est totalement dépassé.

En revanche, ces lois qui permettront de lever l'anonymat ne seront évidemment pas rétroactives. Il conviendra de protéger les donneurs qui ont donné avec promesses d'anonymat total. Des hommes qui ont fait un don il y a vingt ans ou trente ans ne peuvent se retrouver sans prévenir brutalement confronté à une réalité devant laquelle ils sont démunis. Comme les sont d'ailleurs les adultes qui cherchent et parfois trouvent leur donneur. Il faudrait instaurer très rapidement un organisme médiateur, à la manière de ce qui a été fait avec le Conseil national d'accès aux origines personnelles en 2002 pour l'accouchement sous X.

Propos recueillis par Natacha Tatu, grand reporter à "l'Obs" et auteure notamment de "la Fabrique des bébés" (Stock, 2017), une enquête sur la GPA et la PMA dans le monde.



[Natacha Tatu](#)

Journaliste